



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE GASTON DOUMERGUE SOMMIERES



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du MARDI 27 FÉVRIER 2024

	NOM PRENOM	QUALITE
Président de séance	M. GOUCHAULT Guillaume	Principal
Secrétaire de séance	Mme GOMEZ Elsa	Professeure

CHAPITRE	NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	Observation éventuelle de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du CA du 30/11/2023	
II	Vote de la proposition de répartition de la DGH 2024	
III	Projet de sortie en Lozère « Ados d'âne »	
IV	Questions diverses	

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 27 FÉVRIER 2024

Début de séance : 17h45

Membres présents : 22. Le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance : Mme GOMEZ, professeure

CHAPITRE I - Approbation du compte-rendu du CA du 30 novembre 2023

Aucune modification du compte-rendu n'étant demandée, Monsieur GOUCHAULT soumet à l'approbation du CA le compte rendu du CA budget du 30 novembre 2023.

Vote du compte-rendu du CA du 30 novembre 2023

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 22)

▪ Préambule :

Pour des raisons d'emploi du temps, M. LACAN demande à prendre la parole en début de séance. Il annonce l'ouverture du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) (pour rappel : demandé en 2019, accordé en 2020).

Il se dit heureux de pouvoir tenir l'engagement pris par M. le Maire à son élection, début 2024 comme annoncé lors de sa précédente intervention.

M. GOUCHAULT se dit ravi et Mme GOMEZ s'en réjouit.

Départ de M. LACAN à 18 :15, quorum à 21.

CHAPITRE II – Vote de la proposition de répartition de la DGH 2024

1/ La DGH pour les élèves

M. GOUCHAULT démarre la présentation de l'organisation pédagogique de la rentrée 2024 par le constat que les effectifs prévisionnels sont en baisse, ce qui entraîne la perte d'une division en 5ème. Cela se traduit dans la dotation par une diminution de 22 heures poste.

La dotation allouée à l'établissement est de 850 HP et 61 HSA.

L'utilisation de ces moyens est en partie contrainte :

- les enseignements obligatoires : 801,5 H
- les heures statutaires : 18h (AS) + 6 h (Labo).

La marge est constituée de 3H par division, ce qui fait un montant de 93 H, qu'il propose de répartir de la manière suivante, par niveau.

*** 6ème**

FC MATHS La réforme annoncée des groupes de besoin concerne les 6èmes et les 5èmes ; elle consiste à mettre en place des groupes pour les cours de français et mathématiques. Il est possible soit de constituer :

- trois groupes de 30 et pour un groupe d'élèves en grandes difficultés de 21, soit
- de prendre des heures sur la marge afin de constituer des effectifs plus réduits.

Cette dernière option est choisie par M. le Principal, qui prend 9 H sur la marge pour le français, autant pour les mathématiques.

HISTOIRE/GEOGRAPHIE 4h pour constituer des demi-groupes une fois par quinzaine.

ESPAGNOL bilangue de continuité : 2H.

*** 5ème**

FC MATHS groupes de niveau 9H + 9H

LATIN 1H

ESPAGNOL un groupe supplémentaire 2,5H

PHYSIQUE 3,5H

SVT 3,5 H

TECHNOLOGIE 3,5 H

L'ouverture d'une classe d'allemand sera conditionnée à la demande d'un minimum de 26 élèves, afin de permettre l'utilisation d'heures poste prises sur la fermeture d'une classe d'espagnol.

*** 4ème** : aucun dédoublement en français et en maths.

LATIN 2H

ALLEMAND 1H groupe 4ème/3ème

HISTOIRE/GEO 4H

ANGLAIS 6H

PHYSIQUE 4 H

SVT 4 H

TECHNOLOGIE 4 H

*** 3ème** : aucun dédoublement ne sera plus possible.

LAT 2H

ANG 1H professeur d'anglais + 1H professeur d'HG

ESP un groupe supplémentaire 2,5H

La classe Défense sera financée par des parts fonctionnelles, conditionnées à la signature du Pacte enseignant.

Mme PRANEUF demande comment les élèves seront triés et répartis en groupes de niveau.

M. GOUCHAULT : en partie par la commission d'harmonisation des PE (Professeurs d'écoles) et en partie par les résultats aux évaluations nationales d'entrée en 6ème.

M. LEVESCOT : les groupes pourront évoluer au fil de l'année, suivant la progression. Un système de barrettes rendra ces changements possibles.

PARENTS ET PROFESSEURS s'inquiètent de ces changements, particulièrement source de confusion au niveau 6ème.

Mme BAHY dénonce le lourd tribut payé en 4ème et 3ème de ces moyens dispensés en 6ème et 5ème pour un piètre résultat.

CHORALE (tous niveaux) 2H

2/ La DGH pour les enseignants

Les répercussions sont également nombreuses sur les postes d'enseignants.

* Espagnol : poste de 13 H supprimé.

* Technologie : poste de 9 H supprimé

* CSD ANGLAIS 8H

* CSD EDUCATION MUSICALE 6H

* CSR (Complément de Service Reçu) ESPAGNOL : 2,5H

* CSR ALLEMAND 2,5H

* CSD HG 6H

Précision : les CSR mobilisent les HP (Heures Poste) de l'établissement, même si ce ne sont pas des enseignants en poste dans l'établissement qui les effectuent.

M. PONGE Que se passera-t-il si la répartition est désapprouvée par le CA ?

M. GOUCHAULT le CA sera réuni à nouveau pour voter la répartition. Dans le cas où la répartition serait à nouveau rejetée, elle serait arrêtée conformément à l'article R.421-9 du code de l'éducation, « en cas de rejet de cette seconde proposition, le chef d'établissement en qualité de représentant de l'Etat arrête l'emploi des dotations en heures ».

Mme SOULLIER : Une sorte de 49,3.

M. GOUCHAULT Le CA extraordinaire DGH se tiendrait après quelques temps, durant lequel d'autres changements pourraient survenir. En effet, suite au changement au plus haut poste de l'EN (Education Nationale), une consultation est en cours. De plus, il y a eu des ajustements, jusqu'à la veille du CA; d'autres pourraient encore arriver après.

M. FREIJO Qu'en est-il du théâtre pour tous, annoncé au début de l'année ?

M. GOUCHAULT On ne sait pas. Peut-être d'autres moyens nous seront-ils alloués, ou bien ce sera sous la forme de parts fonctionnelles.

Lecture est faite d'une motion par Mmes SOULLIER, BUISSON, BONNEROT et GOMEZ: **MOTION relative à la DGH**

Présentée au CA du 27 février 2024

Nous, élus du Conseil d'Administration sur la liste d'Union, représentants des personnels enseignants, et représentants des parents d'élèves, souhaitons que le collège Gaston Doumergue puisse s'inscrire concrètement dans l'ambitieuse mission humaniste et républicaine de la réussite éducative pour tous.

Nous dénonçons donc l'insuffisance de la Dotation Globale Horaire 2024-2025 qui entraîne la suppression d'une classe de 5^{ème}.

Nous dénonçons aussi l'injonction ministérielle des groupes dits "de besoin" qui n'a pas d'autre objectif que d'établir des groupes de niveau, dans des conditions pédagogiques inacceptables et qui vont à l'encontre des conclusions de toutes les études nationales et internationales de ces dernières années.

Nous dénonçons enfin le fait que la généralisation de ces groupes de niveau en français et mathématiques, repose exclusivement sur les moyens propres de l'établissement.

Nous voulons attirer l'attention de tous sur les prévisions pour la rentrée prochaine qui sont de 29,7 élèves par classe en 5^{ème} et de 29 élèves par classe en 4^{ème} et 3^{ème} et sur toutes les conséquences dans nos pratiques pédagogiques quotidiennes.

Conséquences de la suppression de la 5^{ème} :

- *Hausse significative du nombre d'élèves par classe ;*
- *Mise en péril du fonctionnement jusque-là cohérent sur la cohorte ;*
- *Suppression de deux postes, en technologie et en espagnol ;*
- *Fragilisation de trois postes de personnels investis dans l'établissement, obligés d'effectuer des compléments de service, ou de prendre des temps partiels, notamment en histoire-géographie, SVT, éducation musicale et allemand.*

Conséquences de la mise en œuvre de groupes de niveau :

- *Utilisation contrainte d'une part conséquente de la marge d'autonomie de l'établissement pour créer trois groupes de besoin par classe de 6^{ème} et de 5^{ème}, au détriment de dispositifs pédagogiques efficaces et de conditions de travail efficientes pour les élèves comme pour les professeurs.*
- *Concentration d'élèves en difficulté, rendant difficile voire impossible l'acquisition des compétences attendues.*
- *Gâchis de moyens pour mettre en place un dispositif lourd et contraignant dont on connaît par avance l'inefficacité, au détriment de toutes les autres classes et de toutes les autres disciplines.*

Nous nous interrogeons.

Pourquoi vouloir mettre en place une organisation à marche forcée, sans aucun moyen, en l'absence de texte officiel, de décret de cadrage, une organisation qui – plus est – nous impose de basculer quasiment tous les moyens de l'établissement sur la mise en place des seuls groupes de niveau fléchés en français et en mathématiques pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} ?

Qu'en est-il alors des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ? Sont-ils moins méritants ? Sont-ils moins en difficulté ?

Qu'en est-il alors des autres disciplines ? Sont-elles moins importantes ?

Qu'en est-il des dispositifs déjà expérimentés et efficaces à l'échelle de l'établissement, par exemple le co-enseignement en français et histoire-géographie ou le dédoublement en sciences pour les élèves de 6^{ème} ?

Nous nous interrogeons sur cette manipulation forcée des personnels, qui balaye d'un revers de discours ministériel tous les dispositifs pédagogiques expérimentés et qui contraint certains enseignants à un choix douloureux, signer le pacte ou renoncer à leurs projets.

Cette motion a donc pour but de faire entendre notre mécontentement et de souligner l'hypocrisie d'une organisation qui induit des économies au détriment de la qualité d'enseignement. Élèves et professeurs ont plus à perdre qu'à gagner avec cette mise en œuvre de groupe de niveau sur les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Et au lieu d'augmenter nos moyens de manière pérenne, la Dotation Globale Horaire proposée pour la rentrée 2024 baisse les Heures Poste (-22h) et les HSA (+16,5h).

Nous ne pouvons que nous opposer à cela !

Comment ne pas voir dans l'évolution Heure Poste/HSA de la DGH 2024 une dégradation de plus des conditions d'apprentissage et des conditions d'enseignement ?

Comment ne pas voir que les véritables besoins des élèves sont niés et que cette organisation voulue par Madame le Ministre est injuste, car l'organisation choisie pour sa réforme du collège n'a rien d'épisodique, de temporaire, de ciblé : les groupes sont bel et bien des groupes de niveau et non de besoin, qui seront constitués dès le début de l'année et modifiables à la marge au mieux deux fois dans l'année. Ils formeront donc un instrument de tri scolaire et social.

Comment ne pas s'insurger contre la disparition de postes et de classe induite par cette nouvelle organisation ?

Pour conclure, nous n'approuverons pas la répartition de la DGH qui est faite par la direction de notre établissement, car c'est là notre seule façon de refuser la DGH qui nous est proposée.

Aussi, nous, les représentants du personnel enseignant du collège Gaston Doumergue, décidons de nous mobiliser POUR l'augmentation du nombre d'Heures Poste et le maintien de la classe de 5ème.

Aussi, nous, les représentants du personnel enseignant du collège Gaston Doumergue, décidons de voter CONTRE la répartition que nous propose notre chef d'établissement afin de demander au Rectorat d'entendre notre mécontentement et de tenir compte de nos véritables besoins lorsqu'il attribue les moyens.

À quand une véritable prise de position qui montrerait que l'éducation est une priorité aux yeux de l'État ?

Les représentants des personnels : SOULLIER Muriel, FREIJO Eusebio, BAHY Céline, BONNEROT Françoise, GOMEZ Elsa, REY Thomas.

Les représentants des parents d'élèves : JOUJOUX Julie, JOUJOUX Nicolas, HERRY Charlotte , LORENTE Stéphane, PONGE Boris , PRANEUF Christelle, LECOURT Muriel.

Vote de la proposition de répartition de la DGH 2024-2025
Abstention : 2 - Contre : 15 - Favorable : 4 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE III – Projet de sortie en Lozère « Ados d'âne »

Projet porté par M. Benjou.

Le séjour aura lieu du 3 au 6 juin et se donne pour objectif de déconnecter les ados.

Montant par élève : 270 €, ce qui s'élèvera à 3 240€.

Le FSE aidera à hauteur de 120€, le collège 593€ (accompagnateur) afin de régler la facture totale de 3 953€.

Vote pour le projet « Ados d'âne »
Abstention : 1 - Contre : 0 - Favorable : 20 voix (Total des voix : 21)

CHAPITRE IV - Questions diverses :

Pas de questions diverses.

A 18H57, la séance est levée.

Le Président de séance

G. GOUCHAULT

La secrétaire de séance

E. GOMEZ

